



#### SECRETARIAT

Téléphone  
02 31 85 17 58  
Télécopie  
02 31 86 46 89  
Mél.  
[ce.0141313b@ac-caen.fr](mailto:ce.0141313b@ac-caen.fr)  
39 bis av. du 6-Juin BP3039  
14017 CAEN Cedex

## DOSSIER DE CANDIDATURE EN Section Sportive Volley Ball de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ANNEE SCOLAIRE 2017 2018

### ***Retour impératif du dossier de candidature le vendredi 07 AVRIL 2017*** ***(dernier délai)***

Le collège Henri Brunet offre la possibilité d'intégrer la section sportive Volley Ball en partenariat avec le Comité Calvados de Volley Ball. Les élèves suivent tous les enseignements scolaires obligatoires auxquels s'ajoutent 3 heures de pratique hebdomadaire du Volley Ball au gymnase Henri Brunet.

La section sportive s'adresse à des jeunes filles et garçons motivé(e)s, sérieux (ses). Cette section permet aux jeunes de se perfectionner et d'approfondir une pratique sportive selon les capacités de chacun.

Inscrit dans la section, ils doivent réussir leur parcours scolaire tout en pratiquant avec exigence l'activité sportive.

Le collège mettra tout en œuvre pour aménager les horaires et l'organisation interne pour optimiser le fonctionnement du dispositif.

*Bulletin officiel N°25 du 20 juin 2002*  
*Charte des sections sportives*

- Elle offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec le comité du Calvados.
- Elle permet :
  - de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent.
  - de développer le goût de l'effort et de mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier.
  - d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans un cadre de solidarité collective
  - de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres.
- La responsabilité de la section sportive est confiée à un enseignant d'EPS de l'établissement (sous la responsabilité du Chef d'établissement)

La Principale  
S EUDE

La Présidente du comité départemental  
V LAMBERTZ



### SUR LE PLAN SCOLAIRE :

Les objectifs scolaires, les horaires et les exigences sont les mêmes que tous les élèves de 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

L'équipe pédagogique peut décider de suspendre temporairement les entraînements au profit de la scolarité.

L'équipe pédagogique, après accord du Chef d'établissement peut décider d'exclure un élève du dispositif pour des raisons scolaires, comportementales ou sportives.

*Horaire, jour et lieu des entraînements au collège :*

Les mardis et jeudis de 11h 12h 30  
Au gymnase du Collège Henri Brunet

### SUR LE PLAN SPORTIF :

La Section sportive Volley Ball va du niveau débutant à potentiel jusqu'au plus haut niveau.

Sont travaillés(e) :

La technique individuelle

La formation et le développement technico-tactique du joueur

Le développement des qualités physiques du jeune

La connaissance des différents aspects de la discipline : réglementation et arbitrage.

La progression dans le respect de l'éthique sportive.

### Conditions d'admission :

Etre admis classe de 6<sup>è</sup> / 5<sup>è</sup> / 4<sup>è</sup> /

Avoir une bonne motivation permettant d'allier les études et le sport.

Satisfaire aux épreuves de tests

Satisfaire à la visite médicale d'aptitude auprès du médecin du sport

Etre licencié à la FFVB pour la saison scolaire 2016/2017

Etre affilié à l'UNSS (Union du Sport Scolaire) et la licence UNSS est obligatoire (20€ à l'année à régler lors de l'inscription (par chèque ou espèces à l'ordre de l'association sportive du collège Henri Brunet).



## **Le dossier de candidature et à remettre pour le vendredi 07 avril 2017 dernier délai**

### **Le dossier de candidature**

*Il peut également être téléchargé sur le site du collège (section sportive Volley Ball)*

Il sera constitué des pièces suivantes :

- 1/ Demande d'inscription signée par la famille
- 2/ Lettre de motivation de l'enfant
- 3/ 1 enveloppe timbrée portant l'adresse de la famille (format 22.8 x 16.2)
- 4/ Autorisation parentale de participation aux tests sportifs d'admission
- 5/ 2 photos d'identité en couleur

*Le certificat médical d'aptitude à la pratique sportive devra être transmis à la rentrée*

Les tests d'entrée auront lieu sur une ou deux ½ journées selon le nombre de candidatures **le mardi 25 avril 2017 de 11h00 à 12h30**

A l'issue de cette journée une commission prononcera l'admission définitive des candidats en section sportive.

Pour les tests sportifs, prévoir :

- Tenue adéquate à l'activité
- Chaussures (semelle indoor)
- Affaires de douche)
- Bouteille d'eau et trousse scolaire



FICHE DE CANDIDATURE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance :     /     /

Etablissement fréquenté cette année (nom et adresse)

.....  
 .....

Classe suivie actuellement : .....

Classe et Langues vivantes envisagées :

LV1   Anglais

LV2   Allemand            Arabe            Espagnol

Qualité demandée :

Demi-pensionnaire            Externe

**Responsable légal 1 :**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : .....

Téléphone (indispensable) : .....

Adresse électronique : .....

Lien avec le jeune : Père    Mère    Tuteur    Autre (préciser)

**Responsable légal 2 :**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : .....

Téléphone (indispensable) : .....

Adresse électronique : .....

Lien avec le jeune : Père    Mère    Tuteur    Autre (préciser)

Situation sportive

Licencié en Club : OUI    NON

Si Oui :

Club actuel..... Poste : .....

A..... Le.....

Signature de l'élève

Signature du ou des responsables





AUTORISATION DES PARENTS ET ATTESTATION

Je soussigné (e) .....  
Responsable légal

Autorise

NOM

PRENOM

A participer aux tests de sélection pour l'admission en Section sportive Volley Ball au collège Henri Brunet le mardi 25 avril 2017 au gymnase Henri Brunet.

*Rappel :*

*Pour les tests sportifs, prévoir :*

- Tenue adéquate à l'activité
  - Chaussures (semelle indoor)
  - Affaires de douche, ...)
- Bouteille d'eau et trousse scolaire*

Je certifie par ailleurs que l'enfant nommé ci-dessus est assuré contre les accidents pouvant intervenir au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en vigueur

Fait à ..... , le ..... / ..... / 2017

Signature du représentant légal  
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)



CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU VOLLEY BALL EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Je, soussigné, docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour .....

NOM .....

PRENOM.....

Et qu'il (elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du Volley Ball dans le cadre de la Section Sportive et en compétition.

Date :

Signature et cachet

*Document à remettre à la rentrée scolaire*